

8 - Musée des Beaux-Arts et d'Archéologie - Convention de mécénat dans le cadre de l'exposition «Le voyage mexicain» (9 décembre 2011 - 2 avril 2012)

M. l'Adjoint DAHOU, Rapporteur : La Ville de Besançon créera l'événement en organisant du 9 décembre 2011 au 2 avril 2012 dans son Musée des Beaux-Arts et d'Archéologie une exposition qui portera sur le travail photographique de Bernard Plossu. L'artiste, qui a parcouru le Mexique entre 1965 et 1966, a immortalisé la route, le voyage, l'errance, la recherche des autres, les sensations de liberté. Il y brosse un pays rêvé pour toute la génération beatnik. Ce périple s'impose comme un témoignage d'une force et d'une poésie exceptionnelles, exprimées dans les 200 photographies qui seront présentées à l'occasion de cet événement.

L'exposition se déroulera du vendredi 9 décembre 2011 au lundi 2 avril 2012. Elle s'intitulera «Le voyage mexicain».

Dans le cadre de sa stratégie de mécénat, la société d'assurance vie et de capitalisation Neuflyze Vie soutient de manière très active des démarches artistiques dans le champ de l'image contemporaine, reflet de sa propre capacité d'écoute et d'adaptation au monde d'aujourd'hui.

Les propos de l'exposition «Le voyage mexicain» d'une part et la grande qualité du travail de Bernard Plossu, artiste photographe émérite et unanimement reconnu d'autre part ont particulièrement retenu l'attention de Neuflyze Vie qui a souhaité être le mécène privilégié de l'exposition et de son catalogue associé à hauteur de 20 000 €.

Une convention de mécénat fixera les engagements réciproques des deux partenaires.

La Ville s'engage par ailleurs à prendre en charge les financements non acquis.

Le coût prévisionnel global de cette exposition est estimé à 45 000 €. La dépense sera prélevée sur les crédits existants au chapitre 011.322.6288.3401.52200. La répartition des postes est la suivante :

Dépenses		Recettes	
Type	Montant	Type	Montant
Aménagement muséographique	5 000 €	Ville de Besançon	25 000 €
Catalogue	20 000 €	Mécénat	20 000 €
Communication	5 000 €		
Assurance et transport	5 000 €		
Logistique / intendance	5 000 €		
Service des publics	5 000 €		
Total dépenses	45 000 €	Total recettes	45 000 €

Propositions

Le Conseil Municipal est invité à :

- se prononcer sur ce projet,
- autoriser M. le Maire ou M. l'Adjoint Délégué à signer la convention à intervenir dans ce cadre,
- autoriser M. le Maire à encaisser le soutien financier de la Société Neuflyze Vie.

«M. Jean-Marie GIRERD : Monsieur le Maire je saute sur l'occasion pour vous demander d'être contributif à une démarche d'opposition constructive. Je dirais comme ça arrive du 9 décembre au 2 avril, il serait intéressant qu'on coordonne cela avec l'arrivée du TGV et qu'on essaie de faire quelque chose qui puisse montrer qu'il y a à la fois des infrastructures et l'aspect culturel, l'aspect commercial et tous ces éléments-là. Donc c'est une proposition qui va dans le sens que vous évoquiez tout à l'heure.

M. LE MAIRE : Je suis tout à fait d'accord. La Présidente de la Région a eu l'occasion de le dire ce matin à la Citadelle et cet après-midi au petit Kursaal, de grandes actions de communication vont être faites entre la Région et les 4 agglomérations, je pense effectivement que le service Communication peut intégrer cela dans notre programme, il y aura beaucoup de personnes qui viendront à Besançon et je pense qu'on peut profiter de cette exposition-là et de la LGV pour amener du monde sur l'exposition. Je suis d'accord avec vous ; que le service communication veuille bien en prendre note».

Après en avoir délibéré et sur avis favorable unanime de la Commission n° 6, le Conseil Municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés, décide d'adopter les propositions du Rapporteur.

Récépissé préfectoral du 18 juillet 2011.